

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 19 juin 2018, à 19 h, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

M. Henri Bégin
Mme Samia El Hamri
M. René Forgues
M. Jean-Pierre Frelas

M. Steve Jolicoeur
Mme Claudette Latreille
Mme Mireille Vincelette

M. Michel Labelle (commissaire-parent primaire)
M. Arthur Leclerc (commissaire-parent secondaire)
Nathalie Tremblay (commissaire-parent EHDAA)

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Sont absents : Mme Doris Bergeron et M. Yves Dumulon

Assistent aussi à la réunion :

M. Yves Bédard, directeur général
M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières
Mme Lyne Garneau, secrétaire générale
Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles
M. Vincent Boutin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-3220

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Samia El Hamri, d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant les points 6.12 *Réforme de la taxation scolaire*, 7.3 *Document de répartition des services éducatifs*, 7.4 *Évaluation du directeur général* et en retirant le point 6.5 *Représentation à l'Assemblée générale annuelle Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue*, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 mai 2018 et de la réunion ajournée du 28 mai 2018.

Le directeur général indique que les suites ont été données aux réunions mentionnées en titre.

CC-3221

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Michel Labelle, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 mai 2018 en changeant le nom de Claudette Latreille pour Nathalie Tremblay au point 5.3 *Comité de gouvernance et d'éthique*, et de la réunion ajournée du 28 mai 2018, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

Conseil des commissaires

5. Rapport des comités de travail

5.1 Comité de vérification

Henri Bégin fait un résumé des points traités au comité de vérification.

5.2 Comité des ressources humaines

Steve Jolicoeur fait un résumé des points traités au comité ressources humaines.

5.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Claudette Latreille fait un résumé des points traités au comité de gouvernance et d'éthique.

6. Décision (points nécessitant une résolution)

6.1 Adoption des comptes

Il est proposé par Samia El Hamri, d'adopter les listes des chèques émis du 17 et du 31 mai 2018 et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 322-06, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2 Attribution de contrats

6.2.1 Programme d'aide aux employés (PAE)

Considérant l'appel d'offres public No 382630001 émis le 14 mai 2018 et l'ouverture des soumissions le 28 mai 2018 à 9 h;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Jean-Pierre Frelas, d'attribuer un contrat de service à exécution sur demande à la firme professionnelle BCH CONSULTANTS (9052-5320 Québec inc.) à la suite de l'appel d'offres public No 382630001 basé sur le prix le plus bas pour le programme d'aide aux employés (PAE) de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, au taux de 100,00 \$ l'heure, représentant une somme annuelle approximative de 32 200,00 \$ avant taxes, soit 37 021,95 \$, taxes incluses, totalisant un montant de 96 600,00 \$, avant taxes, soit 111 065,85 \$ taxes incluses, pour la période ferme de trois (3) ans débutant le 1er août 2018 et se terminant le 31 juillet 2021, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires, le tout se terminant au plus tard le 31 juillet 2023, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-3222

CC-3223

Conseil des commissaires

6.2.2 Réfection toiture secteurs 1-19 à 1-22, 3-1 et 4-1 (038MB1501) École La Source

Considérant l'allocation reçue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » 2014-2015;

Considérant l'appel d'offres public et la recommandation de la firme GROUPE CONSEIL ARTCAD INC. à la suite de l'ouverture des soumissions le 5 juin 2018 à 10 h;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-3224

Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Henri Bégin, d'attribuer un contrat de construction au montant de 251 700,00 \$ avant taxes, représentant un montant de 289 392,08 \$, taxes incluses, à l'entreprise LES TOITURES RAYMOND ET ASSOCIÉS INC. à la suite d'un appel d'offres public basé sur le prix le plus bas dans le cadre du projet « Réfection toiture, secteurs 1-19 à 1-22, 3-1 et 4-1 » à l'école La Source, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.3 Approbation de dépenses

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

6.4 Représentation à l'Assemblée générale annuelle RSEQAT

Considérant notre affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que le Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue tiendra son assemblée générale le 19 juin 2018 à La Sarre;

Considérant la volonté du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue que trois représentants de la Commission scolaire puissent participer à cette rencontre;

Considérant l'intérêt manifesté par des membres du personnel qui sont en lien avec le sport scolaire;

CC-3225

Il est proposé par Michel Labelle, appuyé par Nathalie Tremblay, de déléguer Kévin Lambert, Josyane Tessier et Sébastien Jacques à l'Assemblée générale annuelle du Réseau du sport étudiant du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.5 Représentation à l'Assemblée générale annuelle Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Conseil des commissaires

6.6 Calendrier des rencontres 2018-2019

Considérant l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le Règlement sur la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires (RCC-24);

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Nathalie Tremblay, d'adopter le calendrier des réunions du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires	
Août	28
Septembre	18
Octobre	23
Novembre	20
Décembre	18
Janvier	22
Février	19
Mars	19
Avril	16
Mai	14
Juin	18
Mardi 19 h Salle des commissaires	

6.7 Actes d'établissement 2018-2019

Considérant l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le travail de vérification effectué par le comité de gestion, ainsi que les directions d'école et de centre;

Considérant la consultation effectuée auprès du conseil d'établissement des écoles et centres (art. 79 et 110.1 LIP);

Considérant la consultation à venir auprès du comité de parents (art.193 LIP);

Il est proposé par Michel Labelle, appuyé par Jean-Pierre Frelas, d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'exercice 2018-2019, en prenant compte des modifications apportées aux actes suivants :

- école Cléricy – Mont-Brun: ajout d'un commentaire dans **Locaux** pour le Service de garde privé dans l'immeuble Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-de-Cléricy;
- école Notre-Dame-de-Grâce: retrait de *Maternelle 4 ans temps partiel* aux ordres d'enseignement;
- école Sacré-Coeur: ajout de *Maternelle 4 ans temps partiel* aux ordres d'enseignement;
- école d'Évain: ajout de *Fabrique Saint-Bernard d'Évain* aux immeubles et d'un commentaire dans **Locaux** concernant le service de garde;

CC-3226

CC-3227

Conseil des commissaires

- école Le Prélude: ajout de *Notre-Dame-de-Grâce et Pavillon Monseigneur-Pelletier* aux immeubles;
- école La Source: ajout de *D'Iberville, Serre horticole D'Iberville et Complexe Youville* aux immeubles et ajout d'un commentaire dans **Locaux** sur l'utilisation du Centre communautaire d'Évain;
- école D'Iberville: retrait du Pavillon Quémont aux immeubles et du commentaire dans **Locaux** sur Les Ateliers Manutex et locaux affectés au centre Polymétier dans l'immeuble Pavillon Quémont;
- centre Élisabeth-Bruyère: retrait aux ordres d'enseignement des cycles de la Formation générale des jeunes et de la Formation professionnelle ainsi que dans **Locaux** un commentaire sur le prêt d'un local au club d'haltérophilie Héraclès et au syndicat du personnel de soutien;
- centre Polymétier: retrait dans **Locaux** d'un commentaire sur Les Ateliers Manutex et des locaux affectés à l'école D'Iberville dans l'immeuble Pavillon Quémont;
- école 040: modification du nom de l'école pour La Grande Ourse;

ce qui est résolu à l'unanimité.

6.8 Plan triennal de répartition et destination des immeubles 2018 - 2021

Considérant l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit qu'une commission scolaire, après consultation auprès de la Ville dont elle occupe le territoire et auprès du comité de parents, doit établir un plan triennal de répartition et destination de ses immeubles;

Considérant la consultation réalisée au cours des dernières semaines auprès de la Ville de Rouyn-Noranda et celle à venir auprès du comité de parents;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Il est proposé par Nathalie Tremblay, appuyée par Jean-Pierre Frelas, d'adopter le « Plan triennal de répartition et destination des immeubles 2018-2021 » de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.9 Guide de planification des projets en immobilisations 2018-2021

Considérant la confirmation des allocations à venir du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant les investissements prévus pour l'année 2018-2019;

Considérant la liste des projets à présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 – Maintien des bâtiments 2018-2019 inscrits à l'annexe 6.2.2 du Guide de planification des projets en immobilisations 2018-2021;

Considérant la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles au comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Conseil des commissaires

CC-3229

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Jean-Pierre Frelas, d'adopter le « Guide de planification des projets en immobilisations 2018-2021 », et d'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à transmettre au ministère les projets identifiés à l'annexe 6.2.2, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.10 Délégation – Assemblée générale annuelle ACSAT (14 septembre 2018 à Ville-Marie)

CC-3230

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Michel Labelle, de nommer les commissaires suivants à titre de délégués à l'Assemblée générale annuelle de l'ACSAT qui est prévue le 14 septembre 2018, à Ville-Marie:

1. Daniel Camden
2. Henri Bégin
3. Claudette Latreille
4. Mireille Vincelette

ce qui est résolu à l'unanimité.

Il n'y a pas de substitut de nommé.

6.11 Mandat d'achat dans le cadre de la mesure des combos numériques SAR-220-2018

Considérant que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

Considérant que le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

Considérant que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda doit acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour la rentrée scolaire 2018;

Considérant que la mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte de souhaits par le Ministère en mai 2018 et qui sera officialisée en juillet 2018;

CC-3231

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Samia El Hamri,

- que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques de Collecto afin de se prévaloir de la mesure budgétaire 50767;

- que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda autorise M. Guy Godbout, responsable des acquisitions en TI à la Commission scolaire, à agir comme représentant de la Commission scolaire concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre de la mesure 50767;

- que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda autorise M. Guy Godbout, responsable des acquisitions en TI à la Commission scolaire, à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution;

ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

6.12 Réforme de la taxation scolaire

Considérant la *Loi portant réforme du système de taxation scolaire*;

Considérant que l'article 313.6 de la Loi impose l'obligation aux commissions scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue de désigner une seule d'entre elles comme responsable de la perception de la taxe scolaire et, qu'à défaut, le Comité de gestion de la taxe scolaire est d'office responsable de la perception de la taxe scolaire pour la région;

Considérant que la désignation doit se faire à l'unanimité des cinq commissions scolaires francophones et de la commission scolaire anglophone desservant la région;

Considérant que la désignation doit se faire dans les meilleurs délais pour réduire les risques de perdre l'expertise découlant de l'incertitude que vivent les employés actuellement affectés à la perception de la taxe scolaire dans les commissions scolaire de la région;

Considérant que la Commission scolaire Western Québec a déjà mandaté la direction générale et la direction du Service des ressources financière à entreprendre des démarches avec les commissions scolaires de la région pour l'implantation de la régionalisation de la taxe scolaire;

CC-3232

Il est proposé par Henri Bégin, appuyé par Arthur Leclerc, que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda mandate le directeur général, M. Yves Bédard, pour élaborer, en collaboration avec les mandataires désignés par les autres commissions scolaires desservant la région de l'Abitibi-Témiscamingue, un projet de régionalisation de la perception de la taxe scolaire qui devra être soumis au conseil pour adoption, ce qui est résolu à l'unanimité.

7. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

7.1 Suivi au budget

Yves Bédard mentionne qu'il n'y a rien à rapporter à ce point compte tenu de la rencontre plénière qui s'est tenue la semaine dernière.

7.2 Plan d'effectifs

Yves Bédard commente le document Plan d'effectifs du personnel cadre des services, des établissements et du personnel hors-cadre.

7.3 Document de répartition des services éducatifs

Anne-Frédérique Karsenti fait part aux commissaires du document cité en titre.

7.4 Évaluation du directeur général

Daniel Camden rappelle la procédure pour l'évaluation du directeur général et précise que le document doit être retourné à Claudette Latreille pour le 20 juillet 2018.

8. Informations

8.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

Conseil des commissaires

8.2 Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Rapport des commissaires-parents

9.1 Comité EHDAA

Nathalie Tremblay fait rapport des travaux du comité EHDAA.

9.2 Comité de parents

Michel Labelle fait rapport des travaux du comité de parents et informe les commissaires que la rencontre prévue le 13 juin n'a pu se tenir faute de quorum.

10. Information des organismes

10.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Henri Bégin présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

10.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

11. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Claudette Latreille, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 20 h 35 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale